



## CONTRAT D'ENGAGEMENT DU GROUPE FROMAGE Automne Hiver, 2011 - 2012

**Contrat à compléter en 2 exemplaires : un pour le producteur, un pour vous**

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs ;
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables ;
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

**Contractants :**

**Producteur**

SCEA La Pinais  
La Pinais  
35480 MESSAC  
Tél : 06 13 90 70 31 ou 02 99 34 69 47

**Consom'acteur**

Nom :  
Adresse :  
Tél :  
Courriel :

**Les engagements du producteur**

Je m'engage à fournir des produits laitiers issus de ma production labellisée " AB ". Je détermine le contenu des paniers

Petit panier :	1 tomette <b>ou</b> 2 produits frais
Moyen panier :	1 tomette + frais
Grand panier :	1 tomette + 2 produits frais en rotation

Possibilité de commander d'autres produits, régulation fin de mois.

Les produits en rotation sont choisis parmi les suivants : fromage blanc 0% faisselle, crème fraîche, fromage frais, au poivre - thym - ferm grec - affiné - épices exotiques

Je m'engage à accueillir les adhérents sur notre exploitation une fois par an

Le présent contrat expire naturellement au terme de la distribution.

**Engagements du consom'acteur :**

- J'adhère à JUST AMAP PORTE (10 euros), ses statuts et son règlement intérieur.
- Je reconnais que les intempéries, les ravageurs, les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. Le goût du lait varie selon les saisons et celui des produits qui en sont issus aussi. En conséquence je comprends qu'en devenant partenaire, j'accepte de partager les risques :
- Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier et à émarger à ma place
- Si je ne viens pas chercher mon panier, il sera mis à disposition de l'équipe responsable de la distribution.

Petit panier	(Tomette ou 1 fromage frais + fromage blanc / faisselle)	5 € x 12 =
Moyen panier	(Tomette + frais)	8 € x 12 =
Grand panier	(Tomette + frais + fromage Blanc ou faisselle)	10 € x 12 =

Possibilité de commander en plus du contrat d'autres produits

MOIS	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
DATES	Le 21	Les 4, 18	Les 2, 16	Les 6, 20	Les 3, 17	Les 2, 16, 30
<b>PANIERS à ... Euros</b>						

**Trêve de fin d'hiver :** sur les premiers mois quelques paniers peuvent ne pas être distribués en fonction de la météo.

**Nouvelle adhésion :** un nouvel adhérent peut entrer chaque mois dans la limite des places disponibles. Il s'engagera pour le nombre de mois restant après son entrée.

Fait le : / /2011

Signature du « consom'acteur »,

Signature des producteurs,